



Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

PARTIE 1 - FDS Liquide Mousse Dilué

1 - Identificateur de substances / Entreprise

Identification du produit

Nom du produit : **BOOMTONE DJ - FOAM FLUID STANDARD - Dilué à 3 - 4 % avec de l'eau**
BOOMTONE DJ - FOAM FLUID LONG LIFE - Dilué à 2 - 3 % avec de l'eau

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / préparation: *formulation liquide pour la production de mousse utilisée pour le remplissage de volume important*

Les informations contenues dans ce document se rapporte au concentré de liquide de mousse dilué avec de l'eau.

Entreprise :

SONOVENTE - 7, avenue du 1er mai - BP : 30104
91123 - PALAISEAU Cdx - FRANCE

Tel : 01 80 38 38 38 - Email : infos@sonovente.com

Numéro d'appel d'urgence:

France (ORFILA 24h/24) - Tel : +33 (0)1 45 42 59 59
Urgence Européenne - Tel : 112
Belgique - Tel : 32 070/245 245

2 - Identification des dangers

Description: *2-(2. Butoxyetoxy) ethanol*
(CAS-Nr 112-34-5) 0,3 % - 0,2%

3 - Informations sur les composants

Description des risques: *Faible*

Système de classification: *La classification correspond aux dernières éditions des listes CEE actuelles et est complétée par la société et la littérature.*

4 - Premiers secours - Concernant le produit dilué

Après contact avec les yeux : *Légère irritation possible*
Dans ce cas , rincer à l'eau claire pendant
10 bonnes minutes

Après contact avec la peau : *Usage externe sur peau saine - faible risque*
d'irritation - Dans ce cas, rincer à l'eau claire



Fiche de Données de Sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

Après ingestion : Rincer soigneusement la bouche .
Contacter un médecin si quelconque symptôme persiste .

Après inhalation: Respirer de l'air
Consulter un médecin en cas de troubles.

5 - Mesures de Lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés: Le produit n'est pas inflammable.

Agents d'extinction à éviter: Aucun.

Équipement de protection: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 - Mesures à prendre en cas de Dispersion accidentelle

Fait référence au produit dilué:

Equipement de Protections : Aucun.

Mesures pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau

Méthodes de nettoyage : Ne pas rejeter dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines

7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage: Aucune mesure particulière n'est requise

8 - Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Protection individuelle: Mesures de protection et d'hygiène générales:

Retirer les vêtements souillés après l'événement.
Laver les régions qui ont été en contact.

Protection respiratoire: Non nécessaire.

Protection des mains: Pas nécessaire.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Hygiène de travail: Eviter le contact avec les aliments et les boissons.
Laver la peau après l'événement.

9 - Propriétés physiques et chimiques

Information générale: Forme: Fluide

Couleur: Claire / translucide

Odeur: Légère odeur

pH : 5.5 - 6.5

Point d'ébullition: >100°C



Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

Point d'ignition:	Non applicable
Auto-inflammation:	Le produit n'est pas auto-inflammable
Danger d'explosion:	Pas de danger d'explosion.
Solubilité:	Soluble dans l'eau.

10 - Stabilité et réactivité

Décomposition thermique:	Néant
Matières à éviter: Réactions dangereuses:	Aucun

11- Information toxicologique – Concerne le produit dilué

Effet primaire d'irritation:	Peut provoquer une irritation des yeux.
------------------------------	---

12 - Information écologique

Indications sur l'élimination:	Le produit est facilement bio dégradable.
--------------------------------	---

13 - Considérations relatives à l'élimination

Produit: Recommandation: Aucune exigence particulière.
Emballage impur: Recommandation: Aucune exigence particulière

14 - Information Transport :

Non classifié pour le transport.

15 - Informations réglementaires - fait référence au produit dilué

Étiquetage: Ce produit doit être étiqueté conformément aux directives de l'UE / les lois respectives.

Phrases de risque:	Peut être irritant pour les yeux. Peut être irritant pour la peau Ne pas avaler
--------------------	---

16 - Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. L'information contenue dans ce document concernent le liquide à mousse et non pas le liquide mousse concentré



Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

PARTIE 2 - FDS Liquide Mousse Concentré

1 - Identificateur de substances / Entreprise

Identification du produit

Nom du produit : *BOOMTONE DJ - FOAM FLUID STANDARD - Concentré*
BOOMTONE DJ - FOAM FLUID LONG LIFE - Concentré

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / préparation: *Concentré liquide pour la production de mousse utilisée pour le remplissage de volume important*

Les informations contenues dans ce document se rapporte au concentré de liquide mousse non dilué avec de l'eau.

Entreprise :

SONOVENTE - 7, avenue du 1er mai - BP : 30104
91123 - PALAISEAU Cdx - FRANCE

Tel : 01 80 38 38 38 - Email : infos@sonovente.com

Numéro d'appel d'urgence:

France (ORFILA 24h/24) - Tel : +33 (0)1 45 42 59 59
Urgence Européenne - Tel : 112
Belgique - Tel : 32 070/245 245

2 - Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou de la directive 1999/45/CE : Phrases d'étiquetage

Phrase R: 36 Irritant pour les yeux.

Phrase S: 2 Conserver hors de portée des enfants.

Phrase S: 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

Autres Dangers:

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.



Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

3 - Composition / information ingrédients

Caractérisation chimique: Mélange

Description du produit: composé des principales substances énumérées ci-dessous.

CAS: 68891-38-3	ether sulfate d'alcool gras - Xi R38-41	< 15 %
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - Xi R36	2,5-10%
CAS: 37294-49-8	Disodium C-isodecyl sulphonato sulfoccinat - Xi R41	< 1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 - Premiers secours

· Description de la première aide:

· Après inhalation excessive :

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles

· Après contact avec la peau:

En règle générale, sur peau saine le produit n'irrite pas .Légère sensation de chauffe possible, rincer à l'eau claire pendant plusieurs minutes

· Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, sous l'eau courante pendant plusieurs minutes, en maintenant les paupières bien ouvertes .Irritant pour les yeux - Xi R36

· Après ingestion:

En cas de problème, si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Les symptômes et effets, aigus et différés:

Pas d'autres informations importantes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes

5 - Mesures de Lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Aucune autre information disponible

Conseils aux pompiers:

L'équipement de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.



Fiche de Données de Sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

6 - Mesures à prendre en cas de Dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Pas nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans le système de drainage, les eaux de surface et des eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir le liquide avec un matériaux absorbant (sable, diatomite, sciure)

Référence à d'autres sections: Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Pour obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Pour obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir chapitre 13

7 - Manutention & Stockage

Manutention:

Precautions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Informations sur les conditions de stockage: Pas nécessaire

Plus d'informations sur les conditions de stockage: Néant..

8 - Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Informations complémentaires sur la conception des installations techniques: Sans autre indication, voir item 7.

Notes supplémentaires: Ce document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôle de l'exposition:

Équipement de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si un endroit bien ventilé

Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit, la substance, à la préparation.



Fiche de Données de Sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

Matière des gants:

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux:

*Lunettes de protection recommandées
pour le transvasement*

9 - Propriétés physiques et chimiques

Information sur les caractéristiques physiques et chimiques

Informations générales

Aspect :Forme:

liquide

Couleur:

Blanc transparente

Odeur:

caractéristique

valeur du pH:

Non déterminé

Changement d'état - Point d'ébullition:

100 ° C

Point d'éclair:

98 ° C

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

*Le produit ne s'enflamme pas
spontanément*

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosivité :Inférieure:

Non applicable

Supérieure:

Sans objet

Pression de vapeur à 20 ° C:

23 hPa

Densité:

Non applicable

Densité relative:

Non applicable.

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

10 - Stabilité & Réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter:

*Pas de décomposition en cas d'usage
conforme.*

Possibilité de réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses connues

Conditions à éviter:

*Pas d'autres informations importantes
disponibles.*

Matières incompatibles:

*Pas d'autres informations importantes
disponibles*

Produits de décomposition dangereux:

*Aucun produit de décomposition
dangereux connus*



Fiche de Données de Sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

11 - Informations Toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques.

Effet primaire d'irritation avec le produit à l'état pur:

Sur la peau:

Pas d'effet d'irritation sur peau saine

Des yeux:

Effet d'irritation. lésions oculaires
possibles

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires: Selon le procédé de calcul de la version la plus récente de la classification générale CE de préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant si non dilué

12 - Informations Ecologiques

Toxicité.

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes
disponibles

Persistance et dégradabilité:

Pas d'autres informations importantes

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes

Information écologique supplémentaire:

Remarques générales :Eau Classe 1 (D) (Classification propre): Peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations

Résultats des évaluations PBT et vPvB. PBT:

Non applicable

vPvB:

Non applicable

Autres effets néfastes :

Pas d'autres informations importantes

13 - Considérations relatives à l'élimination:

Méthodes de déchets:

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures
ménagères.

Ne pas jeter à l'égout emballages non
nettoyés

Recommandation:

Evacuation conformément aux
prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de
nettoyage



Fiche de Données de Sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

N.V.1- Revision 05.2012

Date d'émission : 23.05.2012

14 - Informations Transports

• N° ONU	
ADR, IMDG, IATA :	Néant
Nom d'expédition des Nations unies	
ADR, IMDG, IATA:	Néant
Le risque Classe (s) de transport	
ADR, IMDG, IATA :	Néant
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA :	Néant

Risques environnementaux:

polluant marin:	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur:	Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

15 - Informations réglementaires

La sécurité chimique: phrases importantes concernant le produit pur (concentré)

Peut être irritant pour la peau

Irritant pour les yeux (en cas de contact prolongé).

Ne pas avaler

Ne pas laisser à la portée des enfants

16 - Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.